

# Le Journal des Trois-Rivières.

## CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN  
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRE  
G. DESILETS & FRÈRE

### Feuilleton du JOURNAL.

## LES MIRAGES D'OR.

—Vous êtes bon !  
—Quand veut-elle partir.  
—Dans trois jours.  
—Combien de temps durera son absence.

—Une semaine.  
—Cela signifie au moins un mois... Et maintenant que tu consens, essaie d'en prendre ton parti, Gildas ; nous nous occuperons davantage d'André, nous ferons une tournée chez nos fermiers. Peut-être trouveras-tu le temps d'achever ton ouvrage sur les pierres druidiques.

En ce moment Tiphaine entra tenant André par la main.  
Depuis le jour où se jetant au-devant de Nadille, Tiphaine fut cruellement blessée, il restait dans sa démarche une sorte d'hésitation touchante. Elle ne boitait pas, mais elle allait lentement ; s'appuyant parfois à un meuble. Plus pâle, plus triste aussi, elle n'en paraissait que plus belle.

—Mon cousin, dit-elle à Gildas, voilà un mignon qui refuse de manger et de jouer.

—On le dirait pris de fièvre et son regard n'est plus la même ?

—Chéri, souffres-tu ? demanda M. le Kermoël.

—Non, grand père. Seulement je n'ai pas faim, et je n'ai pas envie de jouer. Tiphaine me prendra sur ses genoux et me chantera la chanson du Rosier blanc, pour m'endormir.

—Mais elle ne te guérira pas, mon amour.

—Avez-vous dit cela à Nadille demanda Gildas.

—Oui, mon cousin, mais Nadille est très occupée, ce matin et je me suis chargée d'André.

—Occupée à quoi ?  
—Elle fait ses malles.

Je vais envoyer chercher le médecin, Tiphaine.

Et tu me chanteras le Rosier blanc ? reprit André.

Oui, tout ce que tu voudras.

Prends moi sur tes genoux, reprit l'enfant, je suis fatigué.

La jeune fille s'approcha de la cheminée, blottit l'enfant, contre sa poitrine et chanta à voix basse cette chanson mélancolique du jeune homme apprenant à faire "des anneaux d'argent" et offrant le premier à sa bien-aimée.

Le docteur accourut.

Ce ne sera rien j'espère, dit-il, rien. En ce moment il s'agit d'un malaise, et je ne saurais me prononcer encore.

Vous ne semblez pas rassuré, docteur ?

Je ne suis point alarmé, du moins. D'ailleurs Mlle Tiphaine soignera si bien ce mignon qu'elle le sauvera.

Ces mots frappèrent à la fois Gildas et Kermoël.

La mère ne comptait pas. Tout le monde savait que la vraie, la sainte, la dévouée gardienne de l'enfant était Tiphaine, cette vierge au cœur pur, aux yeux d'ange, au dévouement de toutes les heures. On déposait Nadille de ses droits, parce qu'elle ne savait point remplir ses devoirs.

Le médecin parti, Tiphaine emporta André dans sa chambre, où la contesse de Kermoël la rejoignit.

La nuit de l'enfant fut presque bonne. L'espérance revint dans les esprits troublés ; André joua tout le jour. Cependant quand vint le soir, la fièvre reprit, puis un commencement de toux.

Les craintes recommencèrent.

Gildas inquiet dit à Nadille qu'elle devrait remettre son voyage.

—Parce que cet enfant a un rhume et un frisson ! vous êtes fou, et votre vieux docteur radote. Si l'état de mon fils présentait un danger grave, je serais la première à m'inquiéter, non, vous n'avez rien à craindre. Je ne serai d'ailleurs pas longtemps.

Et si un malheur arrivait...  
Un malheur ! répéta Nadille en palissant, c'est impossible, vous dis-je craindre, quand votre mère et Tiphaine sont là.

Vous avez raison, répliqua Gildas, Tiphaine est là.

Nadille rougit et fouilla dans un coffret pour y trouver de menus bijoux qu'elle comptait emporter.

Après avoir recommandé son enfant à Carlina, aux domestiques, à tout le monde, elle monta en voiture, arriva à la gare et un quart d'heure plus tard elle était en route pour Paris.

Elle s'efforça de chasser toute préoccupation pénible, d'oublier et l'enfant souffrant, et le mari inquiet, et Tiphaine qui prenait près du berceau la place abandonnée par elle... Paris allait lui rendre son éclat lumineux, les harmonies de ses orchestres, la splendeur de ses théâtres, les mille moyens dont il dispose pour faire couler les heures doucement, et allumer dans l'esprit des feux d'artifice inattendus. Elle entendrait ce langage raffiné doucement et mystérieusement corrompé qui lui manquait à Lézardeau. Blottie dans son sleeping-car, enveloppée de fourrures précieuses, elle rappela le passé évanoui afin d'évoquer l'avenir.

Mon père me pardonnera ! pensait-elle. Il est Parisien, lui, il comprendra ma nostalgie. J'aurai soin de colorer mon retour d'un sentiment de repentir. Il m'aime tant ! Avec quel empressement il satisfaisait jadis mes volontés ! D'ailleurs je lui manque. Il n'a personne pour faire les honneurs de sa maison. Quand il prend une loge, on cherche en vain cette Nadille dont la beauté le rendait fier. Je lui reviens soumise, vaincue, car j'accepterai tout ! tout ! plutôt que de continuer à vivre à Lézardeau. J'ai été folle et sotté ! Jamais une fille ne peut être humiliée des bienfaits de son père. A vrai dire, je ne croyais pas qu'il tint autant à l'argent. Jadis il le jetait par les fenêtres. Le krach l'a rendu sage... Seulement il l'est devenu à temps, tandis que moi... Rentrer à la fin de la semaine ! Mon père ne le souffrira pas. Je reprendrai mon appartement de jeune fille, et ma foi, Gildas me rejoindra s'il lui plait. Je vais renaitre là-bas... Oh ! ce Lézardeau, je m'y sens mourir... Des femmes idiotes, des hommes amoindris ! On ne vit qu'à Paris, et j'ai besoin de vivre !

Le voyage lui parut long, elle essaya de dormir, lut quelques pages d'un roman anglais, et ses idées reprirent le même cours, Paris, toujours Paris avec ses plaisirs et ses mirages.

Enfin le train entra en gare, Nadille donna à un cocher l'adresse de son père, et se fit conduire chez lui.

Elle y apprit qu'il avait déménagé.

Bon ! pensa-t-elle, le fameux immeuble de trois millions. Tant mieux, après tout, il m'y donnera plus volontiers un appartement pour moi seule.

Lorsque la voiture s'arrêta, Nadille examina en connaissance la façade de la maison, la trouva fort belle, monta le grand escalier de marbre, et sonna au premier étage.

Monsieur du Frétay ? demanda-t-elle.

Monsieur est sorti.

J'attendrai, répéta Nadille.

Je n'ai pas d'ordres, j'ignore quand monsieur rentrera, et je ne sais...

Je suis sa fille, la vicomtesse de Kermoël.

Le valet ouvrit le salon. Elle en reconnut les meubles blancs et or, s'assit dans un fauteuil ; son regard se promena sur les panneaux couverts de tableaux de maîtres, elle inspecta les petits meubles dont plusieurs étaient les dernières créations du goût parisien. Tout à coup sur une table de peluche elle vit un bouquet.

Non point des fleurs destinées à être placées dans des corbeilles, mais un bouquet blanc de fleurs rares, un de ces bouquets qu'elle connaissait bien, qu'on lui envoyait jadis dans des bouquettes d'osier doré ou des corbeilles de cristal. Elle le regarda, l'analysa avec un sentiment de surprise, de curiosité, de jalousie. Pourquoi ce bouquet était-il si blanc, si pur ? pourquoi tant de fleurs d'orange au milieu de ces corolles de neige. Un bouquet de jeune fille...

Elle le rejeta avec dépit sur la table, et reprit sa place, mais elle ne resta pas longtemps dans son fauteuil.

L'attente me fatigue, dit-elle. Après tout, je suis chez mon père, je puis bien visiter l'appartement.

Elle poussa la porte du salon, et se trouva, dans la salle à manger. Des peintures charmantes la décoraient ; on avait ajouté aux crédences des objets précieux d'orfèvrerie ; mais le reste n'était point changé. Le fumoir de son père, meublé à la Turque, rempli de divans, de tapis rares, garni de narguilles de cristal montés d'or, de tables de nacre, d'émaux à couleurs vives ne la retint pas longtemps.

Elle en souleva la portière et se trouva dans un second salon tendu d'une étoffe précieuse brochée d'or et de soie, et représentant des volées d'oiseaux au milieu d'un coin de parterre. Des meubles merveilleux incrustés de pierres dures, des sièges, molleux et bas, garnis de tapisseries souples, des rideaux de lourdes étoffes de lotus, sous lesquels des rideaux de vraie dentelle tamisaient la lumière, toutes les recherches d'une élégance princière se réunissaient dans cette pièce charmante.

Du regard Nadille approuva tout.

Poursuivant ses investigations, elle ouvrit une autre porte, et se trouva dans une chambre à coucher.

Jamais elle ne rêva rien de semblable.

Tendue de satin de Chine bleu pâle, cette pièce réalisait un rêve de sultane, et Nadille poussa un cri d'admiration.

Evidemment cette chambre ne pouvait être celle de son père. A qui la destinait-il, sinon à elle ? Vraiment elle avait eu des torts graves à son égard. Et tandis qu'elle s'enfuyait à Lézardeau, repoussant ses bienfaits, froissant sa tendresse, confiant dans le retour de l'enfant fugitive, il préparait pour elle un appartement délicieux. Un peu de remords lui entra dans l'âme, remords mêlé de beaucoup de joie. Tout s'arrangerait mieux qu'elle ne le croyait. Il ne lui restait qu'à sauter au cou de son père, à prendre possession de son appartement, et à entourer M. du Frétay de quelques gâteries de tendresse qu'il avait certes bien méritées.

Rentrée au salon, elle attendit avec plus de patience le retour du banquier, songeant ce qu'il allait lui dire, lui promettre...

Enfin le timbre de la porte résonna d'une façon impérative.

Ce doit être lui, pensa Nadille.

Elle entendit M. du Frétay échanger quelques mots avec le valet de chambre, puis la porte du salon s'ouvrit et M. du Frétay parut.

Nadille fut d'un élan dans ses bras. Mon père ! mon bon père ! dit-elle.

La jeune femme paraissait radieuse ; elle l'embrassa comme dans les meilleurs jours, et du Frétay sentit son cœur se dilater subitement.

Je savais bien que tu viendrais, dit-il.

Ma tête est mauvaise, fit elle, mais je vous aime bien, croyez-le.

Ne me le prouves-tu pas en accourant à l'appel que je t'ai adressé.

J'aurais dû le devancer.

Tu viens ! cela suffit et tu viens empressée, tendre comme je te rêvais, comme je te rêvais, comme je te souhaitais, j'espérais à peine te voir.

Père, tu as douté de moi à ce point ? Et songeant au passé...

—Je te demande de nouveau pardon.

(A continuer.)

### Les noces d'argent des Zouaves Pontificaux.

(Suite.)

Que de fois nous avons cru que tout était perdu, et alors un fait, sur lequel nous ne pouvions compter, surgissait et nous nous retrouvions tous ensemble, prêts à combattre et à mourir, s'il le fallait pour Dieu et la Patrie, car nous n'avons pas le droit de mentir à notre légende !

Ah ! quelle est belle, mes chers amis, amis, cette légende ?

A Castelfidardo, ce sont des enfants, comme d'Héliand, qui tombent ! Sa mère en apprenant sa mort, chante le *Te Deum* !

Ce sont de vieux zouaves d'Afrique, c'est Colombeau qui meurt en criant : Vive la France ! C'est un saint comme Guérin dont le cercueil oublié dans une gare en Autriche, est enfin rapporté à Nantes en triomphe, et opère des miracles. C'est le capitaine Guélon, pour lequel nous avions autant d'estime que d'affection ; brave comme son épée, c'est de Parcevaux qui meurt en Breton, en gentilhomme... Mais il faudrait les nommer tous.

C'est une longue inaction à Anagni, à Marino, à Frascati, c'est cette résignation dans le sacrifice, ce sont ces ardeurs contenues qui nous empêchent de dévier du devoir, en laissant des amis et des camarades se battre à quelques pas de nous, pour cette grande cause de la légitimité que nous servirons, nous aussi et que nous servirons toujours !

C'est après l'enlèvement de la victoire, après Mentana, que nous assistons, l'arme au bras, à la défaite de nos armées, pour rester fidèles à l'honneur des engagements pris envers le Saint-Siège !

Ce sont des actes de dévouement que vous ne connaissez pas tous mes chers camarades, ainsi que moi. Victimes expiatoires, qui offraient, en mourant et dans le courant de leur vie, leur sang, les sacrifices de toutes sortes pour le régiment.

Vous parlerai-je enfin de ceux qui, ayant soif de dévouement, se sont faits missionnaires, de ceux qui sont allés planter le drapeau du Sacré-Cœur au centre même de l'Afrique ?

Salut à toi capitaine Joubert !

— Expliquez moi, me demandait quelqu'un, comment le régiment tient encore ? C'est bien facile répondis-je. C'est qu'il n'y a pas un de nous qui n'ait fait quelque sacrifice à son Dieu, à son Roi, à son pays, et cela pour le régiment.

Un pour tous, tous pour un, telle a été, telle est et telle sera la devise des zouaves pontificaux.

Demandez à nos amis belges, qui furent les premiers à fonder avec nous le bataillon, demandez aux Hollandais qui furent les plus nombreux, demandez aux Canadiens, à cette jeune France qui a conservé les traditions de la vieille France, aux Espagnols, aux Anglais, aux Allemands si toutes les nationalités, tous les rangs n'étaient pas confondus, et si ces éléments ne se fondaient pas en un seul, l'amour de la gloire du régiment.

Je me trouvais immédiatement après la guerre, à Cologne ; je vis arriver à la gare un officier prussien qui boitait affreusement. Il m'aborde :

Bonjour, mon colonel.

Mais qui êtes-vous donc ?

Un tel, première compagnie, quatrième bataillon.

Oui, à Cercottes, et par vous ! Ah ! j'ai bien reconnu mon uniforme de Rome.

Je répondis : C'est la guerre.

— Mon Dieu, oui, si demain, elle recommençait avec la France ou tout autre pays, je serais le premier à demander du service ; mais si vous alliez à Rome, je serais le premier à répondre à un appel du Pape.

Ab uno disce omnes.

Je ne crois pas trop m'avancer en disant que l'idée religieuse ne fait aucun tort au patriotisme.

Et comment voulez-vous ne pas être fiers ?

Partout où le régiment a passé, il a laissé une légende souvent sanglante, toujours glorieuse.

A Rome, Castelfidardo, Spète, Ponte-Corvo, Ponte di Correse, Capreno, Monte Lupino, Canino, Bagnorea, Ischia, Valentano, Acquapendente, Montre Libretti, Subiaco, Orte, Nérola, Farnese, Seristori, St-Paul, Lungaretta, Viterbe, Ponte Nomentano, Villa Cecchina, Mentana et enfin Rome, le 20 septembre 1870.

En France : Orléans, Brou, Patay, le Mans !

Voilà les noms que nous pouvons inscrire sur le drapeau du régiment.

Et maintenant, j'en appelle à vos souvenirs : Avons-nous fait notre devoir à Rome ? je réponds hardiment : "Oui."

En France, avons-nous été à la hauteur de notre légende ?

Oui mes amis, et je me porte garant que, qu'elle que soit la position dans laquelle nous pourrions nous trouver, nous ferons notre devoir, comme soldats, comme Français, et contre les ennemis du dehors et contre les ennemis du dedans, selon l'expression de l'ordre du jour de notre licenciement, signé du ministre de la guerre le général de Cissey.

Vous souvient-il de notre départ de l'Orléanoise, lorsque le capitaine de Fumel nous rapportait le drapeau ! Chacun de nous voulut en avoir une parcelle et la conserver sur son cœur.

Vous souvient-il du spectacle sublime de cette bannière portée au plus fort de la mêlée par ces hommes vaillants dont les noms resteront dans l'histoire : Verthamon, les Bouillé ?

Vous souvient-il de la première revue passée par le pape Pie IX, le jour de saint Agnès, de la manière dont il nous recevait tous, les uns après les autres, des paroles qui sortaient de son cœur pour aller droit au nôtre, de sa visite à Porto d'Autizio ?

Vous souvient-il de la canonisation, de la bénédiction, de la bénédiction *in orbis* et *in orbis*, et la veille du 20 septembre, après avoir monté à genoux la *Scala sancta* et s'être offert comme victime expiatoire pour son peuple !

Vous souvient-il de Pie IX me demandant : "Où sont mes troupes ?" Je lui montrai une compagnie de garde à la porte Saint-Jean-de-Latran : "Ils sont bien peu, me dit-il, mais Dieu fera le reste."

Vous souvient-il de tous ces camarades tombés sur les champs de bataille, à Rome, en France ?

Je ne veux pas parler de nos morts, la liste en serait-trop longue, et ce serait raviver dans nos cœurs trop de tristesses.

Il n'y a, cependant pas un seul d'entre nous, qui ne demande à Dieu, comme grâce suprême de mourir comme eux.

Il y a, pourtant, deux morts qu'il nous est impossible de passer sous silence. Interrogez vos cœurs, mes amis, et dites-moi si la mémoire du Roi que nous avons tant aimé ne se confond pas avec celle du Pape que nous avons tant pleuré.

Est-ce à dire que nous devons déses-

pérer ? Je le répète : non, les hommes passent, le principe reste !

Et Saint-Laurent ! C'est nous qui inaugurons le cimetière et les catacombes, et le Pape pour lequel on avait préparé une magnifique tombe à Sainte Marie Majeure veut se faire enterrer dans ces mêmes catacombes, comme pour donner au régiment un dernier souvenir d'amour et d'espérance !

Oui mes amis, je vous le dis en toute confiance, c'est en restant fidèles au Pape à la religion, que nous resterons fidèles à notre pays.

Au dernier moment, S. Exc. le Nonce m'écrivit qu'en l'absence de son auditeur, appelé à Rome pour une raison des plus graves, il ne peut quitter son poste. La loi est formelle sur ce point.

Son Excellence daigne me dire combien Elle regrette de ne pas se trouver aujourd'hui au milieu de nous. La même raison l'a empêchée, avant-hier d'être à Saint-Anne. Cette absence, que nous regrettons tous, ne m'empêchera pas de finir mon discours par les paroles que je devais lui adresser, et je lui demanderai de vouloir bien les transmettre au Saint-Père.

Allez, Mgr, allez dire à Léon XIII, que le régiment reste fidèle à sa légende, qu'il est tout prêt, sur un signe de lui, à se faire tuer pour la grande cause qu'il représente, et que le jour où la France aura besoin de nous, nous vous prions de lui demander une bénédiction spéciale, afin d'être toujours digne de son régiment.

Dites-lui, monseigneur, que je ne puis oublier la bénédiction qu'il nous a donnée et les paroles qu'il m'a adressées :

"Restez fidèles à l'honneur, aux engagements pris envers le Saint-Siège. Ce sera la vraie manière de rester fidèles aux grandes et nobles traditions de votre pays. Dieu fera le reste !"

EMOTION DE L'AUDITOIRE.

Ce texte est admirable, n'est-il pas vrai Et pourtant il ne suffit que difficilement à donner l'idée de l'effet qu'il peut produire.

Ce qu'il faudrait pouvoir dépeindre, c'est la puissante magie de ce héros qui tire tous ses effets de son cœur, de ce cœur qui fait les orateurs. Charette arrive à des mouvements oratoires d'une force étonnante, avec un mot lancé vibrant. C'est inimitable, et les représentants de la presse, blasés sur l'art oratoire, se regardaient complètement stupéfaits. Ce qu'il faudrait peindre aussi, c'est l'enthousiasme de tous ces zouaves littéralement fous de leur général ; c'est les mille incidents imprévus qui émaillent ce discours, et qui amènent sur les lèvres de l'orateur un souvenir soudain, dont le héros se trouve sous ses yeux, devant lui, et se lève, rougissant et modeste, aux ordres de l'assemblée, troublé, et vaillant, comme une petite fille qui va recevoir un prix de conduite.

Inutile de dire les acclamations sans fin qui ont interrompu et suivi ce discours.

C'est alors le tour de Mgr Sacré.

DISCOURS DE MGR SACRÉ

Evocant les souvenirs du régiment, rappelant que si on peut être un bon soldat sans croire à grand chose, il faut, pour être excellent soldat, une foi, une croyance ; et, avec une familiarité touchante, il rappelle que Dieu qui relie les générations les unes aux autres, a donné beaucoup d'enfants aux zouaves.

Après lui le colonel d'Albiousse.

Je me reprocherais d'analyser ce chef-d'œuvre de sentiment, et vous jugerez, en le lisant de l'enthousiasme que chaque parole a suscité.

DISCOURS DU COLONEL D'ALBIOUSSE.

Mon général au nom de tous nos camarades, merci de nous avoir appelés auprès de vous pour célébrer ensemble les noces d'argent de ce régiment dont vous êtes à la fois le chef et le modèle. Vingt-cinq ans de fidélité c'est peu dans l'existence d'un régiment, c'est beaucoup dans la vie d'un homme, si à l'heure marqué par Dieu, le vicaire de nos bras ne répondait plus à l'ardeur de nos âmes eh bien ! mon général, nos fils sont là, derrière nous, pour prendre la place de leurs pères. Oui, les anciens peuvent disparaître ; les jeunes viendront combler les vides, et le régiment restera, il restera pour défendre cette grande cause de la Papauté, avec le même dévouement et le même enthousiasme.

Voilà pourquoi, au nom de tous les anciens comme des jeunes, vous pouvez mon général, redire au Souverain Pontife Léon XIII ce que nous étions si heureux de dire à Pie IX : "L'amour s'allie toujours à la fidélité."

(A continuer.)

LES TROIS-RIVIÈRES.



JEUDI, 27 AOUT 1885

Courrier.

Nous apprenons avec plaisir par un télégramme reçu lundi dernier, que l'hon J. J. Ross est arrivé à Liverpool avec son compagnon, M. Guilbeau après une très heureuse traversée.

Les zouaves pontificaux liront avec le plus vif intérêt la lettre que M. l'abbé Gérin leur a adressé de Bretagne le lendemain des Noces d'Argent du Régiment et que nous empruntons à la *Minerve*.

M. George Stephen, président du chemin de fer Pacifique Canadien, dit que l'opinion publique en Angleterre est très favorable à cette entreprise. Il dit que l'émigration d'Angleterre sera bonne l'an prochain, et que le gouvernement au lieu de défendre au colon des terres du gouvernement au Nord Ouest, d'hypothéquer son quart pour pas plus de \$500 avec intérêt au maximum de 6 par cent, devrait lui permettre d'hypothéquer jusqu'à concurrence de 600 avec 8 p. c. d'intérêt. Cela dans son opinion, permettrait qu'un capital énorme soit employé à la colonisation du Nord Ouest.

Il y a eu lundi réunion du cabinet à Fraserville, chez Sir John. Nous croyons que d'ici à quatre ou cinq jours, le transfert du chemin de fer du Nord au Pacifique sera une chose accomplie.

Le 14 du présent mois, avant le départ du premier ministre, les messieurs suivants ont été nommés pour former le bureau médical des asiles de Beauport et de la Longue Pointe :

Pour l'asile de Beauport :  
Dr Arthur Vallée, surintendant médical ;  
Dr U. A. Bélanger, médecin interne ;  
Dr Albert Marois, assistant médecin interne.

Pour l'asile de la Longue Pointe :  
Dr Henry Howard, surintendant médical ;  
Dr F. X. Perreault, médecin interne ;  
Dr Evariste Duquet, assistant médecin interne.

Nous accusons réception de l'Almanach de l'Université-Laval pour l'année 1885-86. Cet almanach est le 29ème de la série. Il contient, outre les matières ordinaires, l'allocution prononcée par M. le recteur à la fin de la dernière année universitaire, et un éloge de feu M. l'abbé Légaré par Mgr Paquet.

On se rappelle que le Parlement a voté un nouveau prêt de cinq millions au Pacifique Canadien, durant la dernière session. La compagnie croyait alors avoir besoin de cette somme pour compléter son chemin ; mais aujourd'hui, par suite de la brillante opération financière qu'elle vient d'accomplir sur le marché monétaire de Londres, elle se prépare à remettre au trésor fédéral les billets émis en sa faveur pour cette somme. M. Drinkwater a donné avis du fait au ministre des finances par *interim* M. Bowell, et le prêt va être annulé dans quelques jours.

Une dépêche de Paris annonce que l'honorable M. Chapleau a subi heureusement l'opération à laquelle il a soumis le docteur Gnyot.

Le secrétaire d'Etat est, dit-on, en pleine convalescence.

Les citoyens de Saint Jérôme, ont donné un banquet au curé Labelle ainsi qu'aux délégués français, mercredi.

Le choléra prend, à Marseille, un caractère que les médecins ne peuvent combattre. Les victimes meurent subitement avec diarrhées ou vomissements. Les malades sont pris de violents frissons qu'aucun réactif, et que les frictions les plus violentes ne peuvent contrôler. Deux heures après la mort les cadavres deviennent noirs.

Quoique cette épidémie ne soit pas contagieuse, on craint que bientôt on ait à enregistrer cent décès par jour.

MGR GRAVEL

Mgr Gravel arrivé d'Europe à Québec par la *Parisien* samedi dernier, a laissé Québec mardi matin pour Nicolet son nouveau siège épiscopal.

Sa Grandeur était accompagnée de Mgr l'Archevêque Taschereau, de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, de M. Gélinas, Supérieur du séminaire de Nicolet, de M. Suzor curé de la ville de Nicolet, de l'abbé Louis Victor Thibaudier, le secrétaire du nouvel évêque, de M. Jean-Baptiste Dupuis, curé de St Antoine de Richelieu, diocèse de St-Hyacinthe et prêtre natif de Mgr Gravel, de M. Léon Rousseau, curé de St-Thomas de M. Henri Tétu, de l'archevêché de Québec, &c.

Mgr Gravel, Mgr l'Archevêque et Mgr Moreau arrivés aux Trois-Rivières par le train du chemin du Nord, sont allés faire visite à Mgr Lallé, au Palais épiscopal et ont pris passage à bord du "Como"

pour Nicolet où l'intronisation solennelle du nouvel évêque a eu lieu dans l'après-midi avec grande pompe, en présence du clergé et d'une foule considérable de fidèles du nouveau diocèse.

L'hon. Mercier député de St-Hyacinthe M. P. B. Vanasse député d'Hyamaska Son Honneur le Maire de St-Hyacinthe M. Ls Côté et une disputation du Conseil Municipal de St-Hyacinthe sont venus rencontrer le nouvel évêque aux Trois-Rivières et l'ont accompagné à Nicolet avec M. L. T. Dorais, député de Nicolet et M. Ball, maire de Nicolet

Les visiteurs Français

Voici le texte de l'adresse présentée aux visiteurs français au nom de la cité par l'hon Malhiot :

Messieurs,

La ville des Trois-Rivières, fondée en 1634 par de courageux colons et de braves soldats venus de France, n'oublie pas son origine et est heureuse de souhaiter la bienvenue à des Français qui cherchent à renouer les rapports d'affaires et d'amitiés si longtemps interrompus entre la France et son ancienne colonie.

Pendant cette longue interruption, les Canadiens n'ont pas cessé de travailler au maintien des institutions, de la langue et des lois qu'ils avaient reçus en héritage de la mère-patrie. Ils ont quintuplé en nombre, si bien que dans ce Canada, agrandi par maintes annexions de territoire, ils forment un peuple parfaitement homogène de plus d'un million d'âmes, jouissant dans la province de Québec, d'un gouvernement autonome et quasi-indépendant, un peuple dont le plus beau titre de noblesse et celui auquel il attache le plus de prix est son origine française, et qui proclame hautement et fermement son désir et sa volonté de conserver sa nationalité distincte.

Grâce aux chaudes sympathies que nous avons rencontrées en France, cette longue absence de rapports d'affaires et d'amitiés comme à cesser

Dès 1855, la Corvete française *La Capricieuse*, sous le commandement de M. de Belvèse, visita nos rivages et son équipage reçut des Canadiens et notamment des citoyens de cette ville, l'accueil le plus empressé. Cette visite ne fut pas sans résultat, car elle fut suivie, peu de temps après, par l'établissement du consulat général de France à Québec, d'agences consulaires, à Montréal et aux Trois-Rivières.

Quelques années plus tard la province de Québec négocia un emprunt en France et nous croyons que les prêteurs Français n'ont pas en raison de se plaindre de leur débitrice.

Peu de temps après fut établi le crédit-foncier Franco-Canadien, dont les commencements, à ce qu'il paraît, furent un peu difficiles mais dont le succès définitif, nous en sommes certains, dépassera les espérances de ses promoteurs. Enfin messieurs, vous venez d'inaugurer cette ligne directe de navigation à vapeur entre la France et le Canada, qui, humble dans ses commencements, est destinée à se développer considérablement.

Grâce à cette ligne de navigation et à d'autres qui surgiront sans doute par la suite, les produits de l'industrie française nous arriveront directement et à bon marché ; et en échange notre fromage, notre beurre, nos animaux de boucherie, notre blé et notre bois de construction trouveront un marché avantageux en France et y arriveront sans passer par les mains d'intermédiaires étrangers.

À ce propos, messieurs, nous attirons votre attention sur les vastes forêts qui se trouvent dans le territoire du St. Maurice et qui produisent annuellement d'énormes quantités de bois d'œuvre et sur les avantages qu'offre la ville des Trois-Rivières comme port de mer, et comme le centre d'une vaste région, forestière, minière et agricole.

Nous trouvons le minéral de fer en très grande quantité sur toute la surface de la région, et dans nos environs immédiats se trouvent les forges St. Maurice, un des plus anciens, sinon le plus ancien établissement métallurgique de l'Amérique du Nord.

Nous y trouvons également le cuivre dans la partie sud-est, l'ocre et le phosphate, le mica et l'amiant, la plombagine le marbre et quantité d'autres matières minérales, qui n'attendent que l'exploitateur intelligent.

Nous regrettons que votre séjour en cette ville, cette fois, ne vous permette pas de visiter le St-Maurice et ses célèbres chutes, spécialement celle de Shawenagan qui n'a de supérieure sur le continent que celle de Niagara ; mais nous espérons que la plupart d'entre vous avant de partir, pourront faire une visite plus longue à notre ville et à ses environs.

En attendant, messieurs, nous vous souhaitons, ainsi qu'aux dames qui vous accompagnent, un heureux voyage et nous faisons des vœux pour qu'il produise d'heureux fruits pour les deux peuples intéressés.

H. G. MALHIOT,

maire.

Trois-Rivières, 23 août 1885.

L'entrée des élèves du Couvent de la Pointe-du-Lac aura lieu jeudi le 3 Septembre prochain.

CONDOLEANCES

Le 24 août, un grand nombre des principaux citoyens de Yamachiche se sont réunis, et, sous la présidence de M. le Dr E. Lacerte, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé M. M. F. L. Desaulniers, M. P. P., G. F. Héroux, Paul Milot, secondé par M. M. le Dr D. Milot, Joseph Héroux, L. Duchêne.

Nous avons appris avec une profonde douleur la mort de notre regretté concitoyen, l'honorable T. J. J. Loranger.

Proposé par M. M. le Dr N. Beauchemin L. A. Lard, N. P. Jules Milot, N. P. Dr L. M. Bellemare, secondé par L. A. Lacerte, T. Dufresne, V. Milot, L. Milette, A. Gélinas :

Le barreau, les lettres, la magistrature le regretteront pour ses talents multiples, mais nous, qui nous nous enorgueillissons de le compter pour l'un des nôtres, nous le pleurons surtout pour cette sympathie fraternelle dont il nous a toujours honorés, pour cet esprit délicat qui lui était propre, pour ces exquises qualités de gentilhomme, qui s'imposent au souvenir d'une manière inoubliable.

Proposé par MM. Sévère Desaulniers, Ernest Lacerte, E. Rivard, H. Héroux, secondé par MM. A. Milot, S. Desaulniers, N. Pallerin, O. Lesieur :

Nous prenons la plus vive part au deuil de la famille Loranger, et nous la prions de vouloir bien agréer, avec ce juste tribut de larmes, l'expression de nos plus sympathiques compliments de condoléance.

DR NEREE BEAUCHEMIN, Secrétaire.

LES ZOUAVES CANADIENS

Aux Zouaves Pontificaux, Saint-Servan, 30 juillet 1885.

Mes chers camarades,

Les journaux vous ont donné longuement les impressions de la journée du 28. On a écrit pour le public, pour tout le monde. Je comprends que vous, qui êtes du régiment, de la famille, avez droit à plus de détails. Cette lettre familière, intime, au style diffus, aux phrases coupées est pour vous seuls : défense formelle à tout profane d'en prendre connaissance. Je vous parle comme à de vrais zouaves, en prenant mon café et en fumant ma cigarette.

\*\*\*

J'arrive de la Basse-Motte où j'ai passé la journée. Les décorations sont enlevées le bruit a cessé ; mais l'âme de la grande fête y est encore : de Charette est là, recevant une foule d'invités, répondant à des lettres, à des dépêches, courant ici et là, commandant, chantant, criant, etc., etc. Vous le voyez parler à un ami paraissant bien décidé à se tenir en repos ; un instant après il est rendu à l'extrémité du parc pour recevoir ou reconduire quelqu'un ; c'est ainsi qu'il va et vient sans cesse. Pourtant la Basse-Motte est extrêmement isolée. En venant se fixer ici, le général cherchait sans doute la tranquillité. Il oubliait sa popularité, le besoin que l'on a de la voir, de lui parler, de l'entendre, et quand il s'agit d'aller à Charette, la distance n'est jamais assez grande, ni les taillis assez épais pour nous empêcher d'arriver jusqu'à lui. Aussi à quelle épreuve n'a-t-il pas mis le dévouement des zouaves, en les convoquant de toutes les parties du monde, non pas au centre de la France, mais à une de ses extrémités, au fond de la Bretagne, loin, bien loin des grandes routes ; et cependant plus de mille sont venus, et la plupart au prix de bien des sacrifices, et comme tous ont joui, ont été heureux.

Cette grande popularité repose sans doute sur le prestige attaché à un grand nom, à un passé plein de gloire ; mais encore et surtout, je crois, sur le fait que cet homme, à la théorie, joint la pratique ; toujours il agit comme il parle, en vrai soldat chrétien. Ainsi, de Charette, général de France, communique deux ou trois fois par mois ; fait lui-même tous les soirs la prière avec ses domestiques ; ne manque jamais au chemin de la croix le vendredi, et chaque matin vous pouvez le voir se diriger, le chapelet à la main, vers Châteaufort pour y entendre la sainte messe.

Quand arriva la nouvelle qu'il aurait certainement des Canadiens à sa fête, il se prit à crier : Schmoderer ! Schmoderer ! Schmoderer arrive tout haletant : Mon général, et qu'est-ce qu'il y a ? — Ils viennent... Mais qui, mon général ? Imbécile ! tu ne comprends rien ! tu sais bien que ce sont les Canadiens..... et quelque minutes après il prenait le chemin de l'église de Châteaufort pour y remercier Dieu de la faveur tant désirée. Aussi, avec quelle affection il nous a reçus et embrassés ! Non content des honneurs donnés au Canada le 28, il chargea le marquis de LaRochehouart de nous conduire sans faute chez lui le 30 pour y prendre le déjeuner. C'est ainsi que nous avons la bonne fortune de passer une partie de cette journée avec la famille de Charette. La baronne adorée de son mari, de ses enfants, de tout son personnel, fait royalement les honneurs de sa maison.

Vous l'avez vue, vous l'avez admirée au Canada : que ne la voyez-vous à chez elle ? Par sa simplicité si digne, son extrême délicatesse, son sourire, son esprit vif, elle conquiert de suite l'admiration de tous. Aussi la noblesse française paraît orgueilleuse de compter dans ses rangs la Rose du Sud. C'est ainsi que les améri-

cains désignaient mademoiselle Polk dans leurs chants et leurs poésies.) Mademoiselle Henriette de Charette est âgée de vingt-un ans ; on lui en donnerait à peine quinze. Elle semble ne vivre que pour son père et sa nouvelle mère. Tout le régiment, comme son père, raffole de sa fille.

Athanase de Charette fils est un grand gaillard à la figure intelligente et à l'air déterminé. Il aura plus tard à porter la vaillante épée de son père, il dirigera peut-être vos enfants sur les champs de bataille. Noblesse oblige : il sera digne de sa race, comme vos enfants le seront de vous et de la cause à laquelle est attachée notre existence.

Le petit Anthony, né du dernier mariage, est âgé de cinq ans ; c'est un bel enfant qui promet. La France et l'Amérique devront en être fières.

\*\*\*

En parlant de cette magnifique famille, il faut y joindre Schmoderer. Vous rappelez-vous ce soldat zélé, fidèle, suivant son chef pas à pas, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune ? Voilà plus de vingt ans que sa destinée est attachée à celle de M. de Charette et aujourd'hui on ne peut dire qui l'emporte du serviteur ou de la confiance du maître. Enfant de l'Alsace, il ne veut pas devenir prussien, il reste français, catholique. Enfant de l'Alsace, il ne veut pas devenir prussien, il reste français, catholique. Enfant de l'Alsace, il ne veut pas devenir prussien, il reste français, catholique.

Quelles heures délicieuses passées sous ce toit hospitalier ! Avec quelle émotion j'ai baisé le Sacré-Cœur porté par le vieux Charette au moment où il fut fusillé ! Au nom de vous tous aussi, j'ai baisé pieusement le drapeau glorieux du Sacré-Cœur, le même qui conduisit nos frères de France à Patay, à Loigny et à Cercottes. Il est tout taché de sang et troué par les balles. J'ai tenté d'en détacher une parcelle. Je le regrette, dit M. de Charette, mais c'est une relique sacrée dont la France catholique m'a établi le dépositaire ; il doit rester intact comme votre calice. Le général m'a fait apporter un volume considérable, très richement relié et ayant pour titre, écrit en lettres d'or : "Aime Dieu et va ton chemin." C'est le récit de son voyage au Canada. C'est charmant à lire. Tout est relaté avec clarté, précision et cœur. Rien n'y est oublié ; pas même sa courte visite à la petite paroisse de Saint-Justin. Si M. de Charette le voulait, il ferait autant de bruit avec sa plume qu'avec son épée. Dans le même volume est intercalé feuille par feuille le Bulletin de l'Union faisant rapport de sa visite, ainsi que plusieurs cartes photographiques représentant les monuments et les principaux points de vue de notre pays.

J'emporte dans mon cœur, d'où il ne sortira jamais, le souvenir de cette journée et de celle du 28. Si jamais un français pousse devant moi le cri de détresse : nous n'avons pas d'homme, sans hésitation je lui donnerai l'adresse suivante : *Baron A. de Charette Basse-Motte, Bretagne*. Et n'est-ce pas là la croyance de plusieurs puisque la accourt toute la noblesse française en commençant par le duc de Chartres, le duc d'Alençon, etc.

Vous avez lu in extenso le discours de M. de Charette. Le passage relatif aux fils de la Nouvelle France a été acclamé par les cris enthousiastes de toute l'assemblée : Vive les Canadiens ! Vive le Canada ! Si le curé Labelle eût été là !... Le colonel d'Albionse a du coup empoigné tous les cœurs.

Le régiment peut être fier de ses chefs et de tous ceux qui ont servi la divine Providence, de tout cœur, et avec confiance, chacun remettra à leur entière disposition son bras et sa vie. Hélas ! Je ne pourrai plus vous suivre ! Si au moins M. Moreau consentait à me faire son assistant...

\*\*\*

Vous avez pu constater le ton sympathique de la presse. *Le Temps*, *Gil Blas* même avaient envoyé des représentants. C'est probablement l'un d'eux qui répondit à un zouave se plaignant de l'absence des républicains : Que me chantez-vous là ? il y en a et ils ne voient plus clair.

En effet, je ne crois pas qu'un seul assistant ait échappé à l'émotion. Le correspondant du *Gil Blas* avant que d'expédier son article, l'a soumis à M. de Charette en s'engageant à biffer tout ce qui ne lui irait pas.

J'ai vu particulièrement MM. de Kermol, Joly, Joubert, de Ferron, Niel, de Resimont, du Roux, Guérin, Aarts, de Kervin, Tuccimei, les pères Doussot et Paaps, etc.

Tous m'ont parlé avec attendrissement des canadiens, et m'ont prié instamment de les rappeler à votre souvenir. Pauvre Niel ! il porte péniblement sa glorieuse jambe de bois : il est pâle, languissant, mais pas abattu : il est prêt à se trainer à Rome pour y défendre encore le Pape et la Foi.

Les commandants de Saisy, Lambilly, d'Albionse sont un peu vieillies : de discours de ce dernier qui a parlé au nom de tous prouve que si les figures changent, les sentiments restent les mêmes. Joly regrette de n'être pas venu nous rejoindre au Canada. La vie de vieux garçon paraît l'ennuyer affreusement. Joubert arrive du centre de l'Afrique, où il est allé commander un détachement chargé de veiller sur la vie des missionnaires. C'est vous dire qu'il n'a pas blanchi. Kermol, de Ferron, de Resimont, sont absolument les mêmes : s'ils se conservent si bien, on sait pourquoi. Déjàres y était aussi : vous n'avez pas oublié son volume non plus que sa voix : tout le monde l'a donc vu et entendu.

La plupart de nos anciens camarades, sont en famille. Plusieurs n'ont rien à vous envier : de Kerwin, pour sa part, compte dix enfants. Tous paraissent occuper de bonnes positions et contents de leur sort, dès qu'ils ne peuvent être zouaves. Vous savez déjà que Wyatt, Dujardins et Benoit sont religieux au monastère des Trappistes à Saint-Paul aux Trois-Fontaines ; D'Esclée et Tortora, libraires à Bruxelles, la Hoyde, conducteur des malles entre Brindisi et le Havre, Vincent habite Paris, Braün, mon adjutant, est cicerone à Rome. Je ne manquerai pas de me faire goûter par lui. Mais impossible de vous parler de tous : à mon retour les autres détails.

Les zouaves belges et hollandais auront le 30 août prochain à Anvers, une grande réunion qui sera présidée par M. de Charette. J'y serai avec Desjardins : nous devons cela à nos braves et sincères amis des Pays-Bas. Richer retournera prochainement au Canada.

\*\*\*

Vous avez compris l'abstention de Mgr di Rende : terreur des gouvernants. On a même signifié à certains évêques d'empêcher leurs prêtres de se rendre ce jour-là à Basse-Motte. Des officiers n'ont pu obtenir de congé ; d'autres ne sont venus que secrètement. Pourtant le mot liberté est écrit partout ; on en casse habituellement les oreilles du peuple, par charlatanisme. On n'a que le mot, la chose n'existe qu'en apparence.

En 1870, à la fin de mai, ou au commencement de juin, j'écrivais de Rome une correspondance dans laquelle je me permettais de prédire la chute de Napoléon III : Le plébiscite, disais-je n'est que "pour la galerie : pour qui connaît l'histoire" et étudie les hommes du jour, la carrière de Napoléon touche à sa fin. A van "rien il viendra à Rome, demander à ce "lui qu'il abandonne après l'avoir soumis "pendant un an aux tortures de ses ministres et de ses diplomates."

Les directeurs d'alors de la *Minerve* trouvèrent que ça sentait trop le *visionnaire* et la *prédiction* fut retranchée. Napoléon n'eut même pas la consolation de se réfugier à Rome, asile naturel des grandes douleurs il dut demander protection à la géolier de son oncle. Si je ne craignais le même procédé, j'essayerais encore de la prédiction. J'annoncerais la fin prochaine de la république française. Une culbute est imminente. Clémenceau va arriver, mettre le comble à toutes les sottises accumulées depuis quelques années, et alors la France comprendra qu'elle a été trop patiente, et qu'elle doit à sa conscience à son honneur de se couer le joug impur des hommes du jour. Des murmures qui s'accroissent de plus en plus, circulent par toutes la population ; on est mécontent, fatigué, harassé. Un homme du peuple me disait l'autre jour : l'ancien régime laissait à désirer ; mais quant à être rossé, j'aime mieux l'être par un gentilhomme que par un homme de rien.

Ah ! si toute la noblesse française avait la dignité, la grandeur d'âme de ces familles chrétiennes que j'ai eu le bonheur de connaître depuis mon séjour en Bretagne, il y a longtemps que la France servirait librement Dieu sous son Roi !

Mais je deviens imprudent. Si ces lignes tombaient sous les yeux de la police, au nom de la *liberté* je serais écroué. Vive le Canada !

D. GÉRIN, Ptre.

Séminaire des Trois-Rivières

A raison de la retraite ecclésiastique qui se donnera au séminaire la semaine prochaine, la rentrée des élèves est remise à Mardi le 8 Septembre.

Les parents sont incessamment priés de vouloir bien nous amener leurs enfants pour le jour même de l'entrée.

LS RICHARD, Ptre, Supérieur.

GRAND CONCOURS.

Le grand concours entre les manufacturiers de Moissonneuses Javelleuses dont nous avons parlé il y a quelque temps aura lieu le 3 septembre prochain sur la ferme de Mr F. X. Grandmond Champlain.

Profitez Mess les cultivateurs, de cette unique chance qui vous est offerte de voir fonctionner ces nouvelles machines.

SUCCES

On lit dans le *Nord* :

M. Aimé Lantier, dentiste qui exerçait sa profession à St Jérôme, vient de nous laisser pour aller s'établir à Trois-Rivières où il trouvera un champ plus vaste pour ses talents et ses études. Il ne laisse ici que des amis qui regretteront son départ, car il avait su s'acquiescer l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Ayant fait de fortes études à New-York il exerçait avec beaucoup de succès, et nul doute que dans une ville comme Trois-Rivières, il pourra avoir longtemps se créer une belle clientèle. Dans tous les cas nous le lui souhaitons de tout cœur avec ses nombreux amis.

COUVENT DE L'ASSOMPTION.

L'entrée des élèves des Rvdes Sœurs de l'Assomption de la B. V. est fixée à mercredi prochain le 2 Septembre.

LE GOD SAVE THE QUEEN.

Tout le monde sait que Racine, à la prière de madame de Maintenon, composa les tragédies d'Esther et d'Alhalie pour être représentées par les demoiselles de Saint-Cyr; que la première seule de ces pièces eut quelque succès, et que la seconde, l'un des chefs-d'œuvre de la scène française, y fut froidement accueillie. Cette question longuement discutée il y a quelques années par plusieurs journaux tant en France qu'en Angleterre, fut unaniment résolue par l'affirmative. Les paroles de ce motet, qui eurent pour auteur madame de Brinon, et la musique le célèbre Lulli, sont les suivantes :

Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi !
Vive le roi !
Que toujours glorieux,
Louis victorieux,
Voie ses ennemis
Toujours soumis !
Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi ;
Vive le roi !

Les demoiselles de Saint-Cyr chantaient ce cantique en chœur toutes les fois que Louis XIV entra dans l'église de leur maison. Le compositeur saxon Handel ou Hendel, étant venu à Paris en 1710, eut occasion d'entendre cet air; il le trouva si beau que, lors de sa visite à la supérieure, il demanda et obtint la permission de le copier, ainsi que les paroles. Handel partit ensuite pour Londres, où on lui traduisit les paroles en langue anglaise dans un mètre qui permit de ne rien changer à la musique de Lulli; puis il eut l'effronterie d'offrir le tout au Roi Georges Ier, de la maison de Hanovre, comme une œuvre de sa composition. L'hommage fut agréé et largement récompensé: l'air prétendu de Handel plut à la cour, il y devint à la mode; et la cour il passa dans les salons, et les Anglais finirent par l'adopter à titre de chant national, sans se douter, en aucune façon de son origine étrangère. Le contraire arriva en France: le chant de salut en faveur de Louis XIV se trouva naturellement supprimé, ou du moins suspendu, à Saint-Cyr, après sa mort, en 1715; il demeura sans application sous la régence. Louis XV visitait très-rarement la maison, et Louis XVI ne s'y rendit qu'une seule fois, en 1779, avec la reine. Le président d'Ormesson, directeur du temporel de l'établissement, décida que le roi serait salué, suivant l'ancien usage, par l'invocation qui vient d'être rapportée. Ainsi s'explique, d'une part, comment le chant royal de Saint-Cyr est devenu un hymne national en Angleterre, et, d'autre part, l'oubli dans lequel il était tombé en France, par conséquent, la re-ventilation tardive que nous en avons faite.—La belle institution de Saint-Cyr fut supprimée par un décret de la convention du 16 mars 1793, et les bâtiments qu'elle occupait transformés en hôpital: on les affecta ensuite au Prytanée, que l'école militaire dite de Saint-Cyr a remplacé.

L'HARMONIE TRIFLUVIENNE

Ce soir 27 du courant l'Harmonie Trifluvienne exécutera le programme suivant au Carré Champlain à 8 1/2 hrs P. M.
No 1 Royal Arch Quickstep....."Webb"
No 2 Rocoquet Galop....."Simmons"
No 3 All the go....."Muzurka"
No 4 2nd Regiment Quickstep....."Keller"
No 5 Falling leaves Waltz....."Rollinson"
No 6 Marshall's Quickstep....."Ross"
DIEU SAUVE LA REINE.
Les membres sont priés de se réunir à nos salles à 8 heures P. M.
Par ordre
A. J. TESSIER,
Secrétaire-Trésorier.

Ventes par le Shérif.

G. C. No 17 L. J. O. Brunelle et al vs Joseph Pleau, Batiscau, parti du No 171 du cadastre avec batisces, circonstances et dépendances. Vente à la porte de l'Eglise de Batiscau, le premier Septembre prochain, à 10 hrs. a. m. CHAS DUMOULIN, Shérif.
Bureau du Shérif, Trois-Rivières 24 Août 1885.
Sheriff's Sales.
G. C. No 17 L. J. O. Brunelle et al vs Joseph Pleau, Batiscau, parti du No 171 de la cadastre, with buildings, circumstances and dependencies. Sale at Church door of Batiscau, on the 1st September nest, at 10 a. m. CHAS DUMOULIN, Sheriff.
Sheriff's Office, Three-Rivers, 14th august 1885.

URSULINES DES TROIS-RIVIERES

La rentrée des Elèves au Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières aura lieu le 1er Septembre prochain. Les Elèves y seront admises aux conditions ordinaires déjà annoncées du Public. 11 Août 1885.

AVIS

Mon fils n'est pas autorisé à faire de comptes, ni à retirer aucune somme d'argent en mon nom. Trois-Rivières 11 Aout 1885. TELESPHORE LEMAY.

ON DEMANDE

On demande une jeune fille pour un magasin de nouveautés. S'adresser par lettre Boîte 52 Bureau de poste Trois-Rivières.

Séminaire des Trois-Rivières

La rentrée des élèves aura lieu MARDI, le 1er Septembre prochain. Les parents des élèves-internes ne devront pas oublier que le Séminaire fournit lui-même le bureau de toilette et le lit non garni. En conséquence les prix ont été modifiés comme suit: Elèves-internes pensionnaires..... \$100 00 " non pensionnaires ou quart-p. 32 00 " externe étudiant au Séminaire..... 24 00 " " chez leurs parents..... 16 00 Les prix ci-dessus comprennent aussi les services d'un médecin et ceux d'un perruquier.

CANADA Dans la Cour de Circuit PROVINCE DE QUEBEC pour le District des District des Trois-Rivières. No 486 ONESIME BOURNIVAL, commerçant de la paroisse de St Barnabé, District des Trois-Rivières. Demandeur.

JOSEPH LAVERGNE, cultivateur, ci-devant de la paroisse de St Elie, District des Trois-Rivières et actuellement résidant aux Etats-Unis d'Amérique. Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois, Trois-Rivières, 22 Aout 1885. P. E. VÉZINA, Député Greffier de la Cour de Circuit District des Trois-Rivières.

A DATER DE

LUNDI, 20 JUILLET 1885

DU RANT UN MOIS

VENTE D'ETE

A PRIX REDUITS CHEZ L. F. T. BUISSON.

LE LOT DE SOIE A MEILLEUR MARCHÉ JUSQU'ICI OFFERTES!

LE LOT D'ETOFFE A ROBES COUPONS DE TOUTE SORTE

Doivent être vendus sans réserve, ainsi que toutes les marchandises d'été, pour faire place aux importations de l'automne. La qualité et la valeur de ces marchandises assurent une vente prompte et les acheteurs sont priés de venir voir et comparer les prix. L. F. T. BUISSON.

BOIS A VENDRE.

On trouvera à l'enclos de M. Harry Buckley, à la Gare du Chamain du Nord tout espèce de bois de chauffage à des conditions très avantageuses. Bois menu pour la cuisine, bois mêlé, bois franc, à la corde ou autrement. Toutes les facilités désirables sont offertes au acheteurs. On fait transporter le bois dans les cours sur demande. HARRY BUCKLEY, Trois-Rivières.

CIRQUE! CIRQUE! CIRQUE!!

Quand vous viendrez voir le Cirque ne manquez pas de faire une visite au magasin de bijouteries de "mammoth", no. 29, Rue du Platon, en face de M. J. N. Godin, où vous pouvez acheter à plus bas prix que partout ailleurs dans le Dominion. L'assortiment consiste en bijoux d'or et d'argent; sets en jay, en véritable pierre noire pour les personnes en deuil; anneaux de mariage et présents de femmes; chaînes de montres en or et en argent etc etc; Pendules depuis \$1.50 à \$100.00; cannes à pommeade d'or et d'argent, articles français etc; Bijouterie faite sur commande ou réparée à l'établissement, ainsi que gravure de toute sorte sur des articles d'orfèvrerie et bijouterie; en or et en argent les bijoux. On fait et on repare les montres dans le plus court délai, avec garantie et à bas prix; l'argent est remis si l'on n'est pas satisfait. Le propriétaire de l'établissement ayant vingt ans d'expérience dans l'art de faire et de réparer les montres et les bijoux peut donner toute garantie de satisfaction. Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix. Un grand assortiment de Lunettes de Lazarus et Morris constamment en main et adopté à toutes les vues et à tous les yeux; elles ont leur réputation depuis plus de 75 ans, Votre dévoué P. M. CONNER, Importateur de montres, bijouteries, horloges etc. 29 Rue du Platon Trois-Rivières.

A. LANTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE, Elève des Drs Trestler & Globensky, Montréal, et du Collège dentaire de New-York. No. 50 Rue du Platon TROIS-RIVIERES. 10 Aout 1885.

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches. En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



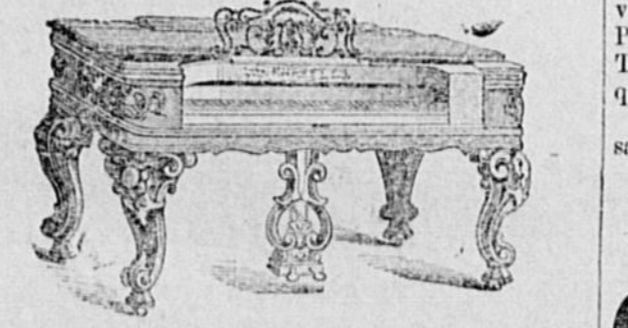
Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Des modistes sont attachées à l'établissement. 24 Octobre 1878.

NOUVEAU MAGASIN L'ENSEIGNE DE L'OURS BLANC PHI. PLEAU Marchand de Pelleteries et de Chapeaux PORTE VOISINE DE O. CARIGNAN EN FACE DU MARCHE RUE DES FORGES

M. Pleau a en magasin un assortiment complet, varié et du meilleur choix de Chapeaux, Pelleteries, Fourrures et autres articles de la spécialité. On y trouvera les articles les plus en vogue et à la dernière mode en même temps que tout ce qui peut répondre aux commandes pour l'usage ordinaire. Les vingt années que M. Pleau a passé à l'établissement des MM. Balcer suffisent amplement pour donner les meilleurs garanties au public.

Prix modérés, façons et réparations au goût des acheteurs. On achète les pelleteries brutes au plus haut prix du marché. AUTRE AVANTAGE AU PUBLIC On se chargera du soin de toutes les pelleteries durant la saison d'été et tout sera assuré contre LE FEU ET LES ÉMÉTÉRIES. Une visite est respectueusement sollicitée. PHI. PLEAU Chapelier. Trois-Rivières, 13 Juin 1885.

PIANOS ET ORGUES



LAURENT, LAFORON & CIE ETABLIS EN 1860 1637, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

MAISON A VENDRE

Une maison avec dépendances, ayant entrée et sortie: en avant, sur place d'armes; en arrière, sur Rue des Casernes. —DEPLUS— Une bâtisse en briques à deux étages, adjoignant la maison ci-devant mentionnée, pouvant servir pour deux Bureaux, et ayant entrée sur la Rue des Casernes. Le tout en bon ordre. —AUSSI— Un lot vacant, pour bâtir, adjoignant la maison [et bâtisse ci-dessus décrites, mesurant 40 pieds de front, sur 75 de profondeur, environ. C'est un endroit bien paisible, et des plus central de la cité; à proximité des Eglises, du marché et du Bureau de Poste. S'adresser à OL. ON. DESILETS. Trois-Rivières 23 Avril 1885.

Avis important.

Trois chars de Farine à vendre à une réduction de 25c par quart. Ayant établi des relations avec les meilleurs Mulins d'Ontario et du Minnesota, nous vendrons la farine au prix de Montréal. 200 Poches de farine légèrement endommagée à \$2.00. Un char de Son de Blé à \$17.00 la tonne. Un lot de Raisin Valence à 6c. Thé 15c, 20c, 25c, 30c, 40 et 50c. Cassonade 50c 5/4c 6c, Sucre blanc 7c. Nous prenons le grain au prix du marché en échange pour nos effets. Une réduction importante sera faite au commerce. Place d'Armes Nos 10 et 11 marché aux Denrées et No 31, 33, 35 et 37 Rue St Antoine. L. T. CORMIER. Trois-Rivières 20 Mai 1885.

EMPLATRES

Nous avons reçu une grande quantité d'emplâtres (ciroines) direct de la manufacture, et nous sommes certain qu'ils sont fructifs. Emplâtres Fortifiants, Emplâtres Réchauffants, Emplâtres au Fer, Emplâtres à la gomme de Pruche, Emplâtres au Poix de Bourgogne, Emplâtres à la Belladonne, Emplâtres à la Moutarde, Etc., Etc.,

Notre assortiment de BANDAGES HERMAIRE est complet, ainsi que celui de Bretelles pour épaules couabus etc., etc. Assortiment complet de portefeuilles, de portemonnaies de bourses, etc., etc.

PARFUMS

Parfums de tout genre et de tout prix importés de l'étranger. Pour une purgation douce et certaine faites usage des Pilules de Bowman, qui sont aussi un spécifique pour Indigestion et Constipation. Prix: 25 cts la boîte. Le Remède Saint-Cyr est le remède par excellence pour le Rhume, la toux, etc. —25 cts la bouteille. Poudres Epizootiques (de condition) pour donner aux chevaux et bêtes à cornes. Faites en usage et soyez convaincu.

Assortiment complet de médecines potentes et propriétés. Toutes commandes par la malle reçoivent une attention et diligence particulière.

HOERNER & WILLIAMS CHIMISTES, SRIVER

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER. Doses — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas. Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal. Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER. Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales. Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Éruptions, Maladies de la Peau, Hé-morroïdes, résultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER. Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre. Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER ont le vrai remède. Les Rhumatismes, la Goutte, la Névral-gie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER. Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Dou-leurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER. La Suppression, et l'écoulement Pé-nible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

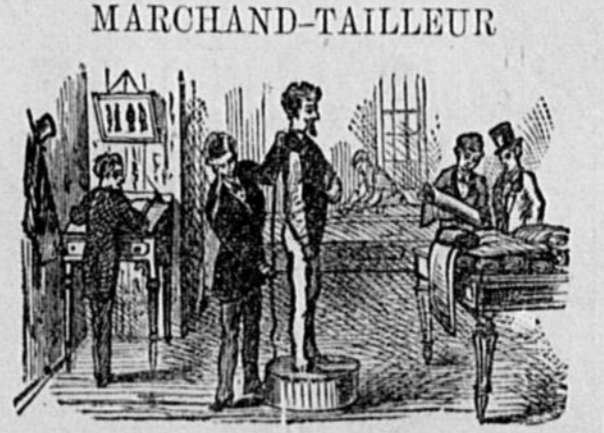
Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

CIE DE LA BAIE D'HUBSON

Des soumissions cachetées, pour le transport des provisions etc., etc. de la Compagnie depuis les Grandes Piles à Cocanache et à Weymontachuinge, adressées à Thomas A. Reyrols seront reçu par le soussigné jusqu'au 20 Septembre. On peut connaître les termes du contrat en s'adres-sant à M. Thompson. JOSEPH THOMPSON.

CHAS. DION, MARCHAND-TAILLEUR



175 Rue Notre-Dame 175

THE JNO J. MITCHELL Co. CUTTING SCHOOL.

OF THE CITY OF NEW-YORK. THIS IS TO CERTIFY. That M. Chas. Dion of Three-Rivers Que., Canada, has received a thorough Course of Instruction in Garment Cutting, and having passed a satisfactory examination is awarded this DIPLOMA. In Testimony whereof we have affixed the official Signature and seal of The Jno J. Mitchell Co., this 17th day of February 1885. J. V. FOOKS, JNO J. MITCHELL. Instructo. President The Jno J. Mitchell Company seal.

TRES IMPORTANT!!

AUX CONSOMMATEURS Boissons d'été, Rafratchissements. J. C. ROUSSEAU, MARCHAND D'EPICERIES, PROVISIONS ETC Rue DES FORCES

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquies les engins, et appareils nécessaires pour la fabrication de toutes les BOISSONS GAZEUSES et RAFRAICHISSEMENTS pour la saison d'été. GINGER ALE, GINGER BEER, SODA WATER &c., &c., &c. Tous ces rafraichissements sont fabriqués à son établissement avec des produits de première qualité et avec les soins les plus minutieux de propreté. Les consommateurs n'ont ainsi à redouter la présence d'aucune substance nuisible ou désagréable. Quant à l'excellence du goût, de la qualité et des prix on est en état de délier toute compétition. On attire spécialement l'attention des consommateurs de la campagne et de la ville à raison des garanties offertes par les excellents procédés de fabrication qui influent sur le goût et la qualité des articles. Cette nouvelle fabrique offre un moyen d'obtenir aux importations d'articles de qualité douteuse, dont le public a pu avoir à se plaindre.

LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC Est par le présent donné que le Rôle d'Evaluation révisé pour 1885, est maintenant achevé et déposé au bureau du soussigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières pour l'espace d'un mois de la date du présent avis. Toute plainte contre le dit rôle devra être remise au soussigné, par écrit, le ou avant le VINGT-DEUXIEME jour de JUILLET prochain. J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit: "78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & Co: Je fus, l'hiver dernier, en proie à une lueur qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture, je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court le fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me suis conté pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en pris trois petites doses par jour, et avant que la douzième dose fût finie, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous s'avez les publier dans l'intérêt de nos semblables. A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvant la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile. PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

CAPITAL - - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

REGLÉES.

THE CITY OF LONDON COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

NO 41 RUE ROYALE TROIS-RIVIERES, L. T. DESAULNIERS, Agent pour le District des Trois-Rivières

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL

D'ASSURANCE CONTRE LE FEU NO. 14 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES

QUEEN'S INS. CO. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000) ROYAL OF ENGLAND. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000) BRITISH AMERICA ASS. CO. Capital: Deux Millions de Dollars (\$2,000,000)

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons dépendances des cultivateurs, aux prix les plus modérés. Trois-Rivières, 10 août 1882.—la.

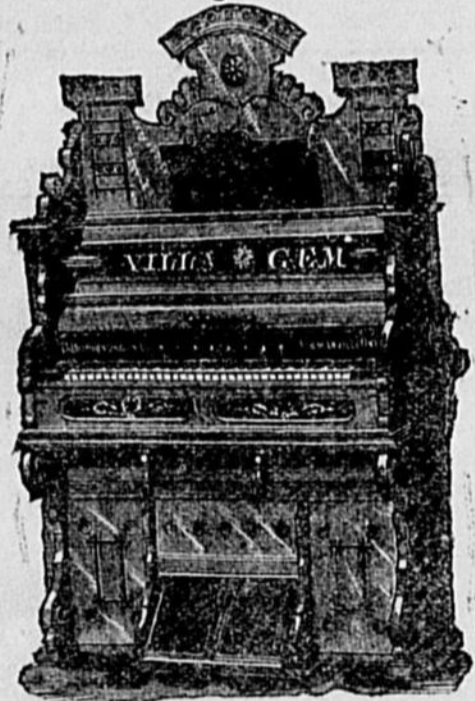
FAMILY KNITTING MACHINES.



OUR RIBBER IS PERFECTION. Makes the Pearl Rib-Stitch one-and-one, one-and-two, one-and-three, etc., perfect in elasticity, beautiful in appearance, more durable and perfect than Hand Knitting.

CREELMAN BROS., GEORGETOWN, ONT.

The Dominion Organ and Piano Co.



Has the largest and most complete factory in the Dominion—192155. Highest Honors ever Awarded to any Maker in the World.

WE ARE NOW MANUFACTURING SQUARE AND UPRIGHT PIANOS. Correspondence Solicited. Send for Illustrated Catalogue, mailed free. Address DOMINION ORGAN AND PIANO COMPANY, BOWMANVILLE, ONT.

LE LIQUORIQUE MARQUÉ DE BOURK.

REMEDE SANS EGAL

contre les maux de tête, maux de gorge, douleurs rhumatismales, maladies d'intestins, érysipèle, charbon, maladies de foie, choléra et fièvres de toutes sortes.

AVIS PUB C.

Avis est par le présent donné, que la soussignée ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre écrit et signé de sa propre main.

POIGNEE DE PORTE SONNETTE.

Nouvelle invention dispensant de mettre aux portes des sonnettes d'alarme, etc.

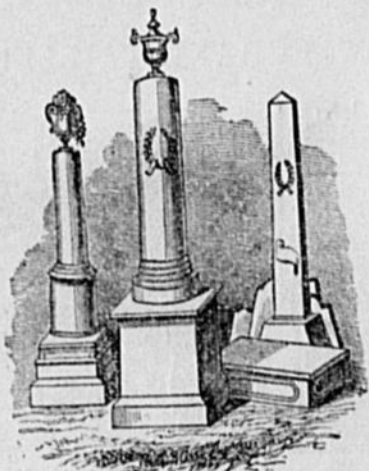
F. ARTHUR VERRET, Entrepreneur, AGENT No 11 rue Ste Anne.—Trois-Rivières.

« La poignée de porte Alarme » possède une sonnerie qui est adaptée à son pomman intérieur et p ut être ajustée à toutes les cloches d'alarme de telle sorte que personne ne peut, de l'extérieur, ouvrir la porte d'une maison, tandis que de l'intérieur on peut ouvrir la porte sans le moindre bruit, la main appliquée à la poignée éteignant le son.

L'article est garanti pour deux ans. A. VERRET, Agent. Trois-Rivières, 14 août 1884.—3m.

ALMANACHS POUR 1885.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE (19e année)..... 5 cts ALMANACH DES FAMILLES (8e année)..... 5 cts ALMANACH ECCLÉSIASTIQUE, contenant l'état complet de tous les diocèses du Canada et de toutes les communautés religieuses, et terminé par une liste alphabétique de tous les membres du clergé de la Puissance (2e année)..... 15 cts ALMANACH DES SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE DU CANADA ET DES ETATS-UNIS (3e année)..... 15 cts Calendrier de la Puissance du Canada, avec la liste du clergé de toute la Puissance (Feuille de 24 x 36 pouces)..... 5 cts La Collection Complète (franço)..... 45 cts En vente chez tous les Libraires et Marchands. J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs. Nos. 6, 8, 10, 12 et 14 Rue St Vincent, Montréal



AT R D MARBR DES TROIS-RIVIERES —TENU PAR— E. A. LACROIX Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité. Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1 a

Credit Foncier Franco Canadien.

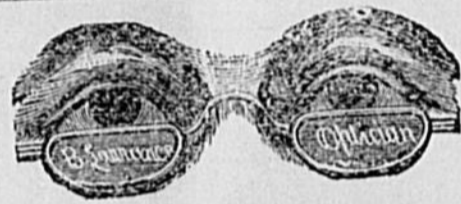
Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la facilité de rembourser quand il le veut. La Société n'a d'agent nulle part, comme elle n'a pas de notaire affilié, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients. En s'adressant au soussigné on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires. Par ordre, J. BARBEAU, Directeur, Montréal. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 20 Mai 1884.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

8 Novembre 1880.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, CLÔTURE. Rows include destinations like Montréal et Ouest, Yamachiche, Rivière-du-Loup, Maskinongé, Berthier & Sorel, etc.

Les lettres enregistrées doivent être mailées 15 minutes avant le départ de chaque maille. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.



LETTRES ET LORGNONS DE B. LAURANCE

Les seuls articles réellement Anglais sur le Marché Canadien!

DE PURES CRYSTAUX SONT GARDÉS COMME ÉCHANTILLONS DONNÉS AUX ACHETEURS POUR DÉMONTRER LEUR NATURE!

Elles sont recommandées par certificats du Président Vice-Président de l'Association du Canada; du Président du Collège de Médecins et de Chirurgiens de Québec; du Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval; du Président et Ex-Président du Conseil de Médecine de la Nouvelle-Ecosse.

Nous donnons deux échantillons: M. B. Laurance, Cher Monsieur. J'ai fait usage des excellentes lunettes que vous avez choisies pour moi avec un si grand soin pour convenir à ma vue. Je les trouve supérieures à aucune de celles dont je me suis servi pendant un grand nombre d'années.

Plusieurs de mes amis ont visité votre bureau et ont admiré comme moi la grande variété et la perfection de vos verres. Votre oit, serviteur, J. B. Z. BOLDUC, Ptre. Archevêché, 11 Août 1883.

B. Laurance, Ecr. Cher Monsieur. Madame Sewell et moi avons fait l'essai des lunettes que vous avez été assez bon de choisir pour nous, et je suis heureux de dire qu'elles nous vont admirablement bien. Je vous recommande avec empressement comme un opticien habile et digne d'encouragement. JAS. A. SEWELL, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, Québec, 8 Août 1883.

P. V. AYOTTE & CIE Libraires, Trois-Rivières

LUKERHOFF & FRERE 14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc POSEURS D APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL. GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de ferblanterie, gazelier ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour lavoirs etc BAINS DE TOUTE GBANDEUR ETC L'établissement a constamment a sa disposition d habiles ouvriers pour exécuter a domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude. N. B.—Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fontes, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1878.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 9me jour de Juin, prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Charbon", pour fournir le combustible nécessaire au chauffage de l'Édifice Public, Ottawa. On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés. Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

A VENDRE

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX, LATTES MOULURES, CADRES PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, Etc., Etc., Etc. Le tout aux prix les plus bas. Trois-Rivières, 6 Août 1872. JAMES DEAN.

La Banque de Québec (ETABLIE EN 1818.)

CAPITAL..... \$2,500,000 SURPLUS..... 350,000

La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque. Elle fait la perception pour tous les endroits du Canada et des États-Unis; achète et vend des Traités payables à quelque endroit que ce soit du Canada et des États-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable T. C. COFFIN, Gérant. Trois-Rivières, 16 février 1881.

SENT E CON RA LE DE

Le soussigné offre en vente les propriétés suivantes: EN LA CITE DE TROIS-RIVIERES

1o Le lot No. 2060 du Cadastre, sur le côté nord de la rue St Benoît, avec maison en bois, laquelle est actuellement occupée par la Veuve de feu Alex Bellisle. 2o Le lot No. 2051 du Cadastre, sur le côté sud de la rue St Benoît, avec maison en bois laquelle est actuellement occupée par Joseph Hamel, fils de Louis. 3o Le lot No. 2022 du Cadastre, sur le côté nord de la rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Usine de roues des Chars avec maison en bois, laquelle est actuellement occupée par George McDougall et, en outre, une maison occupée par Madame Cadorette, y compris une étable etc. 4o Le pâté d'édifices connu sous le nom de "The Dominion Block" au coin des rues du Platon et du Fleuve. Quatre superbes magasins avec résidences au-dessus. On les vendra séparément les uns des autres, si on est requis de le faire. 5o Le lot vacant situé sur la rue Bonaventure, entre la chapelle Méthodiste et la résidence de P. N. Martel Ecr.

6o La Manufacture par Fuseaux de Skroder sur la rue des Commissaires, avec bouilloire, engin et mécanisme conservé en bon ordre, et un vaste terrain pour y placer du bois.

7o Sept lots à bâtir sur la rue Hertel, en arrière de la maison autrefois occupée par John Skroder A Saint-Etienne La ferme Skroder, renfermant 84 arpents de terre, située sur le 2ème Rang, près de l'Eglise avec une demeure et des dépendances de première condition. Aussi un lot de terre tout boisé près de la ferme.

A Champlaiu Une belle ferme située sur la Rive-est de la rivière Saint-Maurice, vis-à-vis l'Isle aux Bouleaux renfermant 100 arpents de terre dont près de 25 sont défrichées, avec maison et grange. CONDITIONS: Un tiers du prix devra être payé comptant; la balance le sera en 5 années avec intérêt de 6 par cent. J. K. WARD, Mont St Mills Montréal. Ou à R. KIERNAN, Régistrateur Trois-Rivières. 30 1884.

INSTITUTRICES DEMANDES.

On a besoin de plusieurs institutrices pour divers arrondissements de St-Vallère de Balstrade, Comté d'Arthabaska, pour l'année 1885-86. Celles qui feront application devront fournir sur demande leur diplôme d'école modèle ou élémentaire, et de plus un certificat de conduite du Curé. ED. BRUNEL, Ptre Curé, Prés. des Côm. 2

LOUIS MALHIOT

ENCANTEUR PUBLIC —RT— MARCHAND A COMMISSION.

M. Mailhiot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à coudre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui. Toute correspondance par écrit recevra la plus prompt attention possible. Bureau d'affaire à GENTILLY Gently, Mars 1883.

AVIS. GODFROI LASSALLE. INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local.

BUREAU: No. 28, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET NOTAIRE.

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE. Secrétaire des Commissaires Civils ET Secrétaire du Bureau des Examineurs Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée, No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4 (Près de l'Eglise Paroissiale.) On ou pourra le voir à toute heure du jour et du soir. M. GUILLET portera une attention toute spéciale à l'exercice de sa profession, et tiendra particulièrement à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Trois-Rivières, 15 Mai 1882.

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL

40 COIN DES RUE

St-Pierre & Bonaventure

TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissoires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc.

- Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothécaire,

Pour les avocats.

- Sub poena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &

Pour les Notaires.

- Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loyer, Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FILS, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le JOURNAL des Trois-Rivières paraît tous les Lundis et Jedis de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do \$1.00 Pour les États-Unis..... \$2.00 Un an, ÉDITION HERBOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a. TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont tolérées sur Type BARBIER, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0.10 Chaque insertion suivante par ligne.....\$0.05 Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme. Toute correspondance, etc. doit être munie d'un timbre responsable.